

VILLE DE MANTES-LA-JOLIE

PLAN DE DIVISION
ET DE BORNAGE DES LOTS 1 et 2

d'un terrain appartenant
à la VILLE DE MANTES-LA-JOLIE
cadastré section AR n°1159
contenance cadastrale : 78a 33ca
(après document d'arpentage)
et de l'Impasse Bretonneau
(non cadastrée)

ECHELLE : 1/250

LOT 1 : 2660m² (AR n° 1159p)
(appartenant à la VILLE DE MANTES-LA-JOLIE et destiné à être vendu en l'état à la société S.O.V.A.L. BATIGERE)
LOT 2 : 893m² (AR n° 1159p)
(appartenant à la VILLE DE MANTES-LA-JOLIE et destiné à être vendu en l'état à la société S.O.V.A.L. BATIGERE)
LOT 3 : 42a 80ca (env.) (AR n° 1159p)
(conservé par la VILLE DE MANTES-LA-JOLIE)
LOT A : 1885m²
(partie à déclasser du domaine public et destiné à être vendu en l'état à la société S.O.V.A.L. BATIGERE)

NOTA : - Système de coordonnées planimétrique rattaché au système R.G.F. 93 CC49 zone 8
LÉGENDE : ● borne nouvelle

Plan dressé par le cabinet ABELLO, Géomètre-Expert au 3 Place Saint-Macdou (78200 MANTES-LA-JOLIE) dos 5849
tel : 01.30.33.41.78 30 avril 2021

